

A.P.M.E.P.

VOTE 1993

Il est important que notre Association soit forte pour faire entendre sa voix à tous les niveaux (national, régional, local). Aussi, la représentativité de l'A.P.M.E.P. sera d'autant plus reconnue que le nombre de votants sera grand.

Le vote annuel qui vous est demandé vous permet de participer à la vie de l'Association.

VOUS ÊTES TOUS CONCERNÉS ! VOTEZ !
votre vote doit être posté avant le
6 mai 1993

(date de la poste - tarif urgent)

Avant de remplir votre bulletin de vote, lisez attentivement les pages qui suivent. Les résultats seront publiés dans le Bulletin n° 389 (juin 1993).

*
* *

Sommaire :

- I. Modalités
- II. Rapport d'activité
- III. Compte rendu financier
- IV. Renouvellement partiel du Comité National
Déclarations de candidatures

I. MODALITÉS

Attention :

Conformément aux nouveaux statuts votés en octobre 1980, et au nouveau règlement intérieur, il s'agit de pourvoir, cette année, 14 sièges nationaux du Comité National.

Tous les adhérents sont donc appelés à voter sur le rapport d'activité et le compte rendu financier et à élire de nouveaux membres du Comité National.

POUR VOTER

- 1 - Dans les pages qui suivent, *prenez connaissance* du rapport d'activité, du compte rendu financier, ainsi que des déclarations des candidats au Comité National.
- 2 - *Remplissez* le bulletin de vote.
- 3 - *Introduisez* votre bulletin de vote dans l'enveloppe bleue qui ne doit porter aucune mention manuscrite.
- 4 - *Introduisez* l'enveloppe bleue dans l'enveloppe bulle portant l'adresse de l'A.P.M.E.P. et la mention *Vote*.
- 5 - *Remplissez* le cadre prévu sur cette enveloppe bulle : vos nom, prénom, adresse et signature.
- 6 - *Cachez, affranchissez* au tarif lettre (2,50 F), et postez dès que possible : vous faciliterez le travail bien lourd du secrétariat.

Date limite d'envoi 6 mai 1993

II. RAPPORT D'ACTIVITÉ 1992 **présenté par le Comité National et voté lors du** **Comité le 30 janvier 1993.**

Le rythme interne de notre Association ne correspond pas à celui de l'année scolaire : le Comité se renouvelle en juin, mais c'est début janvier que la nouvelle équipe doit jeter un regard en arrière sur l'action passée de l'Association et réfléchir sur les infléchissements à y apporter. Gage de continuité probablement...

Il y aurait beaucoup à dire de l'activité de l'A.P.M.E.P., de celle des adhérents qui, ici ou là, animent des équipes locales, de celle des instances élues (Comité et Bureau). Nous n'avons retenu pour ce rapport d'activité que quelques thèmes majeurs parmi ceux qui ont été d'actualité durant l'année 1992.

Rappelons que ce texte est un RAPPORT D'ACTIVITÉ et non un document d'orientation. Il décrit quelle a été l'action de l'A.P.M.E.P. durant l'année 1992, et non les perspectives d'action de l'association. Certes, dans certains passages, ce rapport brosse une vue d'ensemble des problèmes posés, pour aider à la compréhension des actions entreprises. Mais ce n'est pas l'essentiel de son objet.

Le Comité National a examiné ce rapport, comme le prévoit l'article 7 des statuts, lors de sa séance des 30 et 31 janvier 1993.

Plan

I. LA VIE DE L'ASSOCIATION

1. La Charte
2. Les Bulletins
3. Le serveur
4. Les publications
5. Les Journées nationales
6. Projet de coopération avec la PAYM
7. Commission enseignement élémentaire
8. Les prochaines Journées nationales
9. Le séminaire
10. Les commissions nationales et les groupes de travail
11. Les Régionales

II. ACTIONS EXTÉRIEURES

1. Interacadémiques
2. Réforme des lycées
3. Collèges
4. Lycées professionnels
5. Relations avec les syndicats
6. Participation à différentes manifestations
7. Opération bac-brevet sur minitel

III. CONCLUSION

I. La vie de l'Association

1. La Charte de l'A.P.M.E.P.

La nouvelle Charte de l'A.P.M.E.P., dont les projets successifs ont été plusieurs fois soumis à la réflexion des adhérents et discutés lors des séminaires 1991 et 1992 et de plusieurs réunions du Comité national a été soumis au vote des adhérents en octobre 1992. Les résultats du vote, qui approuve ce texte, ont été annoncés lors de l'Assemblée Générale des Journées de Strasbourg.

Le résultat du vote se trouve dans le Bulletin de décembre 1992.

2. Les Bulletins

Le traditionnel Bulletin Vert (5 numéros par an) reste le support écrit référence de l'A.P.M.E.P. C'est à travers lui que, bien souvent, tant de l'extérieur que de l'intérieur, notre Association est perçue. C'est au sérieux de la Commission des Publications que l'A.P.M.E.P. doit d'être respectée dans les milieux scientifiques français et internationaux. Actuellement une réflexion est engagée pour rendre le Bulletin plus accessible aux collègues sans pour autant perdre en qualité ni en prestige.

Responsable de la Commission du Bulletin : Elisabeth BUSSEER.

Responsable de la fabrication : Jean BARBIER.

Le BGV, quant à lui, assure la diffusion d'informations d'actualité nécessitant rapidité et souplesse d'exécution. Cette publication est bimestrielle, sous la responsabilité du Bureau National et du/de la Président(e) de l'Association. C'est en quelque sorte un "bulletin de liaison" entre le Bureau et les adhérents. Depuis septembre 1992, le BGV est fait à Troyes. André LAURENT, rédacteur-fondateur de cette revue a transmis ses responsabilités à Nicole TOUSSAINT. Rédacteur du BGV : Nicole TOUSSAINT.

3. Le serveur

L'association dispose depuis plusieurs années d'un moyen de communication par Minitel. Messagerie interne à l'association particulièrement rapide et efficace, possibilité de diffusion d'informations. Le serveur est devenu indispensable à notre association. Une réorganisation a eu lieu au cours de l'année 1992, son fonctionnement a été confié à l'entreprise Factolog.

4. Les publications

Au cours de l'année 1992, l'A.P.M.E.P. a édité les brochures suivantes :

- Métiers de l'électricité, format A4 ; 98 pages, 200 exemplaires.
- Fragments d'histoire des mathématiques, tome 4, 216 pages, 1500 exemplaires.
- Le trésor de Tonton Lulu (en co-édition avec Tangente), format A4 ; 96 pages, 200 exemplaires.

Nous avons de plus réédité les brochures :

- Elem-math V, 192 pages, 1000 exemplaires
- Analyse et synthèse, 60 pages, 1000 exemplaires
- Brochure seconde : "un outil pour des changements", format A4 ; 152 pages, 1000 exemplaires.

En 1993, nous envisageons d'éditer les brochures suivantes :

- Métiers du tertiaire
- Evaluation des programmes de fin de quatrième et troisième : additifs aux deux brochures déjà éditées.

5. Les Journées nationales

Pendant l'année civile 1992 l'A.P.M.E.P. a organisé ses Journées nationales : du 24 au 26 octobre à Strasbourg, sur le thème "Mathématiques européennes". Elles ont été l'occasion de contacts et d'échanges avec nos collègues de nombreux pays. Diverses relations sont prévues ou déjà engagées avec les associations d'autres pays : échanges d'articles pour nos bulletins respectifs par exemple.

6. Projet de coopération avec la PAYM

Un projet de coopération avec l'association des professeurs de mathématiques de Russie (PAYM) a été mis en place à la suite de la participation d'un de nos adhérents au congrès national de cette association, congrès qui s'est déroulé à Bournaoul en septembre 92.

Ce projet : échanges, accueil, actions de formation, est soutenu et financé par le Ministère des Affaires Etrangères.

7. Commission enseignement élémentaire

Les Journées de Strasbourg ont aussi été l'occasion de redonner vie à la commission enseignement élémentaire.

8. Les prochaines Journées nationales

Les prochaines Journées nationales auront lieu à Poitiers, sur le thème "Mathématiques. Passé... Futur" du 22 au 24 octobre 1993.

La Régionale de Bretagne Occidentale envisage l'organisation des Journées 1994.

9. Séminaire

Le séminaire est l'occasion pour les divers responsables de l'association de se rencontrer, de faire le point sur différents sujets. Le séminaire 1992 a eu lieu au mois de mai à Toucy.

Le thème principal était "les problématiques au lycée".

Le projet de Charte de l'A.P.M.E.P. a été un autre sujet de réflexion.

La réunion des Présidents de Régionales a eu lieu à cette occasion.

10. Les commissions nationales et les groupes de travail

Les commissions nationales restent ouvertes à tous les adhérents, et particulièrement aux représentants des commissions régionales quand celles-ci existent. Organisées par niveaux ou par thèmes elles sont un lieu d'information et d'échanges entre les adhérents intéressés, un lieu de réflexion sur les différents aspects de notre engagement en tant qu'association. Elles proposent au Bureau National et au Comité les résultats de cette réflexion et permettent ainsi de définir les grandes orientations de l'association.

Elles disposent d'un responsable, qui peut être distinct du secrétaire national correspondant. Cette organisation permet une plus grande autonomie des commissions, qui peuvent mener leurs travaux sans être encombrées par les tâches incombant au Bureau. La liaison entre le Bureau et les Commissions est cependant très régulière.

Les groupes de travail, dont la création et la composition sont arrêtées par le Bureau, sur proposition des collègues intéressés, ont un objectif précis et donc une durée (en principe) limitée dans le temps. C'est ainsi que le groupe "Vie des établissements" a jugé que le travail qui lui avait été confié était achevé et a souhaité être dissous. La plupart des groupes élaborent des brochures ou proposent des articles au Bulletin de l'Association.

Une réunion entre le Bureau et les responsables de commissions et de groupes a lieu chaque année scolaire. Une modification d'organisation fait que pendant l'année civile 1992 cette réunion n'a pas eu lieu : en effet celle de l'année scolaire 1991-92 avait eu lieu en décembre 1991, celle de l'année scolaire 1992-93 aura lieu lors du Séminaire 1993.

11. Les Régionales

Si les commissions et groupes sont les structures essentielles de la vie de l'Association au niveau national, les Régionales en constituent la véritable structure de base. Cette année deux réunions des Présidents de Régionales ont eu lieu : en avril 1992 lors du Séminaire et le 12 décembre 1992. Les Présidents de Régionales ont pu échanger leurs remarques sur les relations avec les différentes institutions de l'Education Nationale, et sur les actions menées avec et/ou en direction des adhérents, des enseignants de mathématiques et tout particulièrement des étudiants d'IUFM.

II. Actions extérieures

1. Interacadémiques

Comme les années précédentes l'A.P.M.E.P. a envoyé des observateurs aux réunions interacadémiques organisées par l'Inspection générale sur les nouveaux programmes (terminales), un autre point à l'ordre du jour de ces journées était la mise en place des "modules" en seconde dans le cadre de la rénovation des lycées.

2. Réforme des lycées

L'A.P.M.E.P. a fait connaître son point de vue sur différents sujets touchant à la réforme des lycées, aux programmes, et en accord avec le Comité, le Bureau a soutenu une action de concertation constructive, critique et vigilante. A plusieurs reprises, l'A.P.M.E.P. a été reçue par la DLC, le CNP et le GTD de mathématiques.

3. Collèges

En ce qui concerne les collèges, à la suite de la conférence de presse du ministère de l'Education Nationale de décembre, en accord avec la commission premier cycle, le bureau a décidé la publication d'un BGV spécial déclarant notre opposition à la suppression définitive de la quatrième heure affectée à l'enseignement des mathématiques en sixième et cinquième.

4. Lycées professionnels

A la suite de nos interventions, de nouveaux programmes de mathématiques de BEP ont enfin été élaborés.

5. Relations avec les syndicats

Une rencontre avec le SNI-PEGC au cours de laquelle ont été évoqués en particulier les problèmes de formation des enseignants de l'École Élémentaire.

Rencontre avec le SNES le 13 novembre 1992, qui a été suivie d'un communiqué commun.

Une rencontre avec le SE-FEN est prévue en janvier 1993.

6. Participation à différentes manifestations

L'A.P.M.E.P. était représentée au Congrès Européen de mathématiques à Paris en juillet 1992, au Congrès Junior qui se déroulait aux mêmes dates à Paris, au Congrès de l'ICME7 à Québec, au congrès de la Société des professeurs de mathématiques d'expression française de Belgique, au CIEAEM à Chicago et au Congrès de l'Association des professeurs de mathématiques de Russie.

7. Opération bac-brevet sur minitel

Comme les années précédentes, l'opération bac-brevet sur minitel se poursuit avec succès.

III. Conclusion

Voilà donc un résumé des activités de l'A.P.M.E.P. en 1992.

Nous sommes actuellement à une époque charnière. Des choix importants engagent l'avenir, les difficultés ne manquent pas (en particulier le recrutement des enseignants de mathématiques).

Se donner les moyens d'être entendus des décideurs et de créer des outils propres à aider les collègues dans leur travail oblige, non seulement à continuer une réflexion en profondeur sur tous les sujets qui ont rapport avec l'enseignement des mathématiques, mais aussi à un fonctionnement technique rigoureux et efficace de l'association.

III. RAPPORT FINANCIER 1992

Recettes	1990	1991	1992
I. Cotisations et abonnements	2 250 799,89	2 048 185,03	1 705 457,78
II. Publicité	58 840,00	82 140,00	108 560,00
III. Ventes de brochures			
• sur bulletin de commande	111 058,51	182 258,93	139 092,25
• vente par correspondance	399 238,51	474 815,23	478 655,43
IV. Trésor Public			
Intérêts des livrets de la Caisse Nationale d'Épargne			
• Livret A	15 204,59	20 250,00	18 000,00
V. Reversements divers et prestations			
• Participation "opération Bac"	45 500,00	46 500,00	45 500,00
• Abonnements au serveur sur 3614	8 322,04	8 052,35	6 754,28
• Serveur 3615	—	—	735,00
• Congrès Maths, inscription minitel, CNDP, convention DEP	—	—	31 579,26
• Frais d'envoi	—	—	11 634,02
VI. Souscription à "EVAPM"	256 076,24	272 748,10	232 449,75
VII. Autres produits financiers	—	—	100 508,93
	3 146 039,78	3 134 949,64	2 878 926,70

Dépenses	1990	1991	1992
I. Ristournes Régionales	136 664,00	140 624,00	146 322,00
II. Publications			
Frais d'impression :			
5 Bulletins	362 280,00	337 590,00	317 270,00
5 BGV (6 en 1992)	77 167,32	86 432,22	94 462,91
Nouvelles brochures	330 040,00	729 890,17	169 904,00
Réédition de brochures	145 345,00	14 580,00	67 450,00
III. Vie de l'Association			
1. Frais de gestion			
• Impressions diverses : appels de cotisation ; bulletins de vote, bulletins d'adhésion, étiquettes,			
• Frais de papeterie : papier à lettres, enveloppes,	51 194,96	61 386,00	87 943,09
2. Remboursement de frais (Bureau, Comité, Commissions, Séminaires, timbres, téléphone et frais divers des responsables de l'association)	494 303,66	537 204,65	414 636,05
3. Frais de fonctionnement			
• Locaux : charges, chauffage, éclairage, téléphone, assurances, impôts			
• Machines à photocopier, à timbrer, imprimantes et ordinateurs	208 558,35	227 283,97	241 251,26
4. Traitement des employés , cotisations et charges sociales	401 031,85	397 423,09	346 939,96
5. Personnels extérieurs	—	—	24 500,00
6. Dons et libéralités	—	287,50	1 570,00
IV. Frais de port et de routage (bulletins, BGV, brochures, vote, appels de cotisation, circulaires)	179 973,90	205 899,81	187 446,73
V. Impôt livret B de C.N.E.P.	6 948,00	—	—
VI. Frais EVAPM	185 937,50	367 766,95	217 192,46
VII. Opération Bac-Brevet	8 350,00	2 996,00	—
VII. Charges exceptionnelles			
1. Subvention et publicité	—	—	38 591,05
2. Reversement abonnements jumelés	—	—	24 692,24
3. Dotations aux amortissements	—	—	98 637,04
IX. Variation du stock	—	—	189 847,83
	2 587 794,54	3 109 364,36	2 668 656,62

Commentaires sur le bilan

Depuis 1989, tous les résultats sont donnés en **hors taxes**.

Cette année certains chiffres ne sont pas comparables à ceux des années précédentes. En effet, nous avons décidé de respecter les règles de comptabilité pour la présentation du bilan. Ainsi toutes les sommes correspondent à l'année comptable 1992. De plus certaines rubriques ont été créées alors qu'elles n'apparaissaient pas les autres années.

Côté Recettes :

I. Cotisations et abonnements

Ce montant correspond aux cotisations et abonnements de l'année 1992 qui est le chiffre d'affaires "comptable".

En effet, fin 92 les cotisations perçues sont celles de 93 et non celles de l'année 1992.

Cette somme ne peut donc pas être comparée à celle des années précédentes. Pour pouvoir comparer les sommes données en 1990 et 1991, il faudrait ajouter 770 192,72 F, somme correspondant aux montants des adhésions 93 perçues fin 92.

II. Publicité

Cela correspond aux publicités parues dans les Bulletins Verts de 1992.

III. Ventes de brochures

Le nombre de brochures vendues en même temps que le paiement des cotisations est en baisse. Mais, il avait très fortement augmenté en 1991.

La vente des brochures par correspondance a toujours autant de succès. Plusieurs raisons peuvent expliquer cela : l'introduction des modules en seconde, le succès toujours constant des tests EVAPM (voir côté dépenses VII) avec les répercussions sur la vente des brochures associées.

IV. Trésor Public

En janvier 1990, nous avons annulé le livret B, pour ne plus à avoir à payer d'impôts sur les intérêts perçus.

Nous plaçons maintenant notre argent en SICAV à la poste. En tant qu'association, nous ne sommes pas assujettis à l'impôt sur les plus-values réalisées lors des ventes. Nous en profitons tant que cela dure !

Achat de SICAV en 1992 : le 6/01/92 5 SICAV Poste gestion à 63 209,51 F ; le 17/01/92 4 SICAV Poste gestion à 63 393,77 F ; le 17/12/92 5 SICAV Poste gestion à 69 398,86 F. Pour ce dernier achat, une nouveauté : des frais de 200 F. Ce n'est gratuit que pour l'achat d'au moins 6 SICAV poste gestion.

Vente de SICAV en 1992 : le 27/05/92 2 SICAV Poste gestion à 65 610, 89 F ; le 06/07/92 2 SICAV Poste gestion à 66 303,88 F ; le 22/07/92 7 SICAV Association à 1 886,74 F ; le 23/09/92 2 SICAV Poste gestion à 67 717,59 F ; le 06/10/92 1 SICAV Poste gestion à 68 035,73 F ; le 22/10/92 1 SICAV Poste gestion à 68 356,48 F et 6 SICAV Association à 1 911,58 F.

V. Reversements divers

Depuis 1986, nous participons à la correction sur minitel des sujets brevet et du baccalauréat (voir rapport d'activité).

Les recettes dues au serveur correspondent aux abonnements sur le 3614.

Les recettes "serveur 3615" correspondent aux versements effectués par le centre serveur qui héberge notre serveur. Elles sont fonction de la durée de consultation de ce service.

Le Congrès "Mathématiques Junior" de juillet (voir rapport d'activité) a passé une publicité dans le Bulletin Vert n° 383 (5 500 F).

L'inscription sur minitel correspond aux frais que nous avons facturés à la Régionale de Strasbourg pour la mise en place du logiciel d'inscription aux Journées (5 000 F).

Le CNDP nous a versé 8 431,70 F pour la fourniture d'exercices pour leur base de données.

La convention DEP (Direction de l'Évaluation et de la Prospective du Ministère de l'Éducation Nationale) correspond à un travail fait par des collègues de l'Association à partir des tests EVAPM (12 647,56 F).

Les frais d'envoi correspondent aux factures du début de 1992. Ensuite les frais de port sont inclus dans le prix des brochures.

VI. Souscription à "EVAPM"

Les recettes de l'"Évaluation en 3^e" sont importantes. Les collègues restent fidèles et nous faisons même de nouveaux adeptes (voir rapport d'activité).

VII. Autres produits financiers

Il s'agit des plus values sur les cessions de SICAV pour 70 962,09 F. Le reste correspond à des ventes qui n'ont pas pu être répertoriées ailleurs.

Côté Dépenses :

I. Ristournes aux Régionales

La ristourne aux Régionales comprend un "quota de brochures" et une somme versée après l'envoi durant l'année 1992 des comptes rendus financier et d'activité de la Régionale ainsi que l'état de son stock de brochures.

Le montant de ces deux ristournes est voté, chaque année, au Comité de juin (en 90 : 22 F en "liquide" et 15 F en "brochures" ; en 91 : 22 F et 15 F ; en 92 : 22 F et 17 F).

En 1992, 132 506 F ont été versés aux Régionales. Les Régionales d'Amiens, Clermont-Ferrand, Nantes, Orléans-Tours et de Guadeloupe n'ont pas touché leur ristourne "en liquide" car elles n'ont pas envoyé les comptes rendus nécessaires.

Les sommes non versées aux Régionales restent à la disposition du National.

La somme indiquée (146 322 F) correspond à ce qui sera susceptible d'être versé aux Régionales en 1993. Cette somme est calculée à partir des adhérents 1992, elle doit donc figurée dans le rapport financier 92 (voir préambule).

II. Publications

Les frais d'impression du Bulletin Vert sont en légère baisse. Une des raisons est le fait que la saisie et la mise en page sont faites par une collègue de Lyon.

Les frais d'impression du BGV augmentent car il y a eu 6 BGV cette année.

Bulletin n° 382 : 8200 exemplaires, 128 pages, 65 030 F ; n° 383 : 7100 exemplaires, 128 pages, 65 030 F ; n° 384 : 7100 exemplaires, 128 pages, 59 530 F ; n° 385 (avec le vote sur la Charte) : 7200 exemplaires, 128 pages, 62 470 F ; n° 386 : 7500 exemplaires, 136 pages, 64 720 F.

BGV n° 43 : 7000 exemplaires, 12 pages, 19 783,88 F ; n° 44 : 6200 exemplaires, 8 pages, 12 607,03 F ; n° 45 : 6200 exemplaires, 12 pages, 16 472 F ; n° 46 : 6300 exemplaires, 8 pages, 17 400 F ; n° 47 : 6400 exemplaires, 16 pages, 17 400 F ; n° 48 (numéro spécial) : 5800 exemplaires, 4 pages, 10 800 F.

Nouvelles brochures : il y en a eu 3 en 92.

Annales LP "métiers de l'électricité" : 200 exemplaires, 98 pages, 4 704 F ; Histoire des mathématiques, tome 4 : 1500 exemplaires, 216 pages, 85 200 F ; le Trésor de Tonton Lulu (co-édition avec Tangente) : 2000 exemplaires, 96 pages, 80 000 F.

Nous avons réédité 3 brochures en 92.

Elem-math V : 1000 exemplaires, 192 pages, 26 600 F ; Analyse et synthèse : 1000 exemplaires, 60 pages, 10 150 F ; brochure 2nde "un outil pour des changements" : 1000 exemplaires, 152 pages, 30 700 F.

De plus, comme tous les ans, il y a la brochure "Vote 92" : 5800 exemplaires, 19 000 F.

A l'occasion des Journées de Strasbourg (octobre 1992), nous avons édité un dépliant "3 volets" pour faire de la publicité pour certaines de nos brochures : 700 exemplaires, 346,70 F.

III. Vie de l'Association

1) Frais de gestion

Ils sont en augmentation. Nous envoyons de nombreux documents depuis le local. Donc, il faut le matériel correspondant (enveloppes en particulier).

2. Remboursement de frais

Ils sont en baisse car pour des raisons financières le nombre de réunions par Commission ou Groupe de travail a été limité à deux, sauf exception acceptée par le Bureau.

Ils devraient malgré tout augmenter en 93 car il n'est plus aussi facile d'obtenir des fichets de congrès SNCF qui permettent des voyages avec 20 % de réduction. De plus, ces fichets sont payants (300 F les cent) et les conditions d'obtention et de validité sont plus restrictives.

3. Frais de fonctionnement

Ils sont en augmentation cette année pour deux raisons principales : changement de serveur et paiement du logiciel d'inscription aux Journées nationales (coût 74 994,47 F) ; et aussi des frais d'affranchissement importants (coût 99 308,15 F) (voir paragraphe 1).

4. Traitements des employés

Ils sont en baisse car nous n'avons plus de comptable salarié. Nous nous adressons à une société à qui nous versons des prestations.

5. Personnels extérieurs

Il s'agit de la société de comptabilité qui remplace le comptable qui est parti.

6. Dons et libéralités

C'est ce que nous versons à des stagiaires ou comme pourboire.

VI. Frais EVAPM

Ils correspondent à l'impression des documents fournis aux élèves pour les tests ainsi qu'à la publicité faite autour de ces tests.

Cette année, un seul niveau (3^e) était testé au lieu de deux les deux années passées.

VII. Opération Bac-Brevet

Pas de frais cette année.

VIII. Charges exceptionnelles

1). Subvention et publicité

Il s'agit de publicités comme celle faite dans le magazine "Tangente" (8 431,70 F). Il y a aussi la subvention versée à l'occasion du congrès international SFCIEM (voir rapport d'activité).

2) Reversement abonnements jumelés

Cela correspond à ce que nous reversons aux quatre associations avec lesquelles des abonnements jumelés sont proposés.

3) Dotations aux amortissements

C'est la diminution sur l'ensemble des investissements en immobilisations.

IX. Variation du stock

Nous avons sorti du stock un certain nombre de brochures invendables.

Ce rapport a été présenté au Comité des 30 et 31 janvier 1993, conformément à l'article 9 des statuts de l'Association.

La Trésorière,
Françoise Magna

IV. RENOUELEMENT PARTIEL DU COMITE NATIONAL

Le quart du Comité National est à renouveler en 1993, soit la moitié des sièges nationaux.

Cette année, il y a 15 candidats pour 14 sièges à pourvoir.

Conformément à l'article 13 des statuts, le Bureau a décidé de soutenir sept candidats, comme l'article 13 des statuts l'y autorise. De même, il a procédé au tirage au sort pour l'ordre de présentation des candidats.

Les élections se dérouleront par correspondance, conformément à l'article 11 des statuts.

Déclarations de candidature

Pierre ETTINGER
IREM
Toulouse

Candidature
soutenue par la Régionale
de Toulouse et par le Bureau

Je déclare être candidat au comité national.

Je suis actuellement directeur de l'IREM de Toulouse, mon mandat se termine en 1993 ce qui me donnera la disponibilité pour participer activement aux travaux de l'A.P.M.E.P.

Marie-Danielle FONTAINE
Collège Jean Charcot
Saint-Malo

Candidature
soutenue par la Régionale
de Rennes et par le Bureau

Ex membre du Bureau et du Comité National, membre du Comité Régional ; enseignante en Collège, ma préoccupation professionnelle — il est vrai partagée par tous — vise à la fois toujours mieux intéresser, faire comprendre et faire agir. Les difficultés évidemment rencontrées m'ont conduite à tenter de prendre quelque distance par rapport à ma pratique, en échangeant de façon bénéfique avec les autres enseignants à travers des groupes A.P.M.E.P. (groupe de travail national sur le 1^{er} cycle), ainsi qu'au sein de l'équipe de didactique de l'Institut Mathématiques de Rennes. En particulier, j'ai cru utile de porter intérêt à l'intégration d'un outil informatique dans l'enseignement, à la fois :

- pour rendre objective la critique à son égard.
- pour utiliser en pleine mesure les potentialités qui restent offertes.

Ma présence au Comité National me permettrait de nouveau de prolonger ma réflexion et de la partager dans l'Association.

Jean FROMENTIN
Collège
Niort

Candidature
soutenue par la Régionale
de Poitiers et le Bureau

Haro sur les Maths ! C'est ce qu'on à l'impression d'entendre de toutes parts : les média qui semblent avoir un compte à régler avec notre discipline ; notre Autorité de tutelle qui, pour justifier des réductions d'horaires ou de baisses de coefficients au Bac, invoque des raisons hautement pédagogiques : "la dictature des maths", et qui par ailleurs proclame haut et fort l'école de la réussite ; une société qui prône la réussite sans effort ; et des parents qui ne comprennent donc pas que leurs enfants puissent avoir des difficultés à l'école et qui en tiendraient volontiers pour responsables les enseignants.

Dans cette tourmente qui n'est pas récente mais qui semble prendre de l'ampleur, l'A.P.M.E.P. doit poursuivre son idéal : dispenser un enseignement de qualité à tous (ce qui ne veut pas dire faire de tous des mathématiciens I), un enseignement mathématique pleinement reconnu comme une composante essentielle dans la formation générale de chaque individu et dans sa capacité à tenir sa place dans la société.

Depuis toujours, l'A.P.M.E.P. a œuvré dans ce sens. En "osant" développer le projet des IREM, et en obtenant leur création, elle a participé grandement à la rénovation de l'enseignement des mathématiques ; les stages et les publications IREM (brochures, documents, audiovisuels...) sont en effet essentiels dans l'exercice de notre métier. En développant l'idée des Secteurs-Innovation puis des Laboratoires de Mathématiques dans les établissements, l'A.P.M.E.P. travaille à la mise en place de structures facilitant la tâche à la fois des professeurs et des élèves. L'opération EVAPM a mis en lumière toute la vitalité des militants et leur capacité à s'investir sur une préoccupation majeure actuelle de notre métier ; sans eux, cette opération d'évaluation des programmes n'aurait jamais pu être menée à bien.

Il ne s'agit pas, bien sûr, de faire de l'autosatisfaction, mais de poursuivre inlassablement notre objectif sans tomber dans le piège de cette pseudo "réussite pour tous" qui passerait par un abaissement systématique du niveau des exigences de notre enseignement. Les résultats d'EVAPM sont là pour nous éclairer dans ce domaine, et le groupe de travail "Après EVAPM", auquel je participe, est chargé de les analyser.

Alors ensemble, travaillons au sein de l'A.P.M.E.P. pour cette qualité de notre enseignement, pour le maintien d'un certain niveau (raisonnable, bien sûr !) d'exigences, pour que "travailler", "faire des efforts", "s'accrocher", "se surpasser" et, pourquoi pas, "aimer faire des maths" ne deviennent pas bientôt complètement anachroniques et restent encore pour nos élèves le chemin naturel de la réussite. C'est dans cet esprit que je me présente au Comité.

Jean-Pierre GERBAL
Lycée
Orléans

Candidature
soutenue par la Régionale
d'Orléans-Tours

Je souhaite contribuer à ce que notre enseignement dépasse le cadre d'un pseudo utilitarisme pour s'orienter fermement vers la diffusion d'une culture mathématique respectueuse des désirs et capacités de réflexion de chacun.

Régis GRAS
Université
Rennes

Candidature
soutenue par la Régionale
de Rennes

Depuis plus de 20 ans, je participe à de nombreuses actions en 1^{er} et 2^e cycles : expérience O.P.C., réflexions sur les objectifs, sur les programmes par une étude des problématiques de situation, enquêtes, expérimentations et animations diverses, ... Je souhaiterais alors, à travers le Comité National, partager et prolonger ces différentes réflexions sur programmes et méthodes et, en particulier, continuer à œuvrer dans la recherche et la donnée de signification aux contenus d'enseignement.

Responsable d'une équipe de recherche, je pense ne jamais oublier que c'est sur le terrain que l'on puise le sens et la créativité : la dernière enquête sur les modules, en cours de lancement régional, tout comme celle relative à l'opinion des professeurs de seconde au sujet des nouveaux programmes de 1^{er} cycle, en témoignent.

Michel LE BERRE
Lycée Tristan Corbière
Morlaix

Candidature
soutenue par la Régionale
de Bretagne Occidentale
et par le Bureau

Déclaration de candidature commune avec Yvon ALLAIN.

Adhérents à l'A.P.M.E.P. depuis nos débuts nous avons toujours été sensibilisés par les "problèmes du terrain" : les élèves (évidemment), les jeunes collègues qui découvrent le métier (du CPR ... aux IUFM), la souplesse nécessaire face aux nombreux changements de programmes, la découverte des nouvelles technologies et leur adaptation, pas toujours simple, à notre enseignement.

Nous avons fait partie de l'équipe qui a préparé les Journées nationales de Loctudy en 1987. Nous vous avons offert "l'ouragan". Notre régionale étudie la possibilité de vous inviter à un nouveau coup de tonnerre pour des "mathématiques à la pointe" en 1994. Elle estime que notre présence au comité national peut l'aider à faire de cette éventualité une réalité et soutient nos candidatures.

Si nous sommes élus ce mandat nous conduira à la fin de carrière. Nous pensons cependant avoir gardé suffisamment l'esprit critique et constructif pour être utiles aux débats et aux choix du comité national.

Bernard PARZYSZ
IUFM
Metz

Candidature
soutenue par la Régionale
Lorraine et par le Bureau

Après avoir été longtemps en poste au lycée Michelet de Vanves (92), en même temps qu'animateur à l'IREM de Paris-7, j'enseigne maintenant à l'IUFM de Lorraine ainsi qu'à l'université de Metz, et je participe aux travaux de la Régionale A.P.M.E.P. et de l'IREM de Lorraine.

Pendant toute ma carrière, je n'ai cessé de réfléchir sur l'enseignement des mathématiques (mon premier article dans le Bulletin Vert de l'A.P.M.E.P. date de 1972). Placé à l'interface IUFM-université, et connaissant bien l'enseignement secondaire, je pense pouvoir être utile au sein du comité national de l'A.P.M.E.P., plus particulièrement en ce qui concerne la réflexion sur la formation (initiale et continuée) des professeurs de mathématiques de collège et de lycée.

François PETIARD
Université
Besançon

Candidature
soutenue par la Régionale
de Franche-Comté

Après avoir enseigné pendant 10 ans en collège et lycée, je suis, pour la deuxième année consécutive, à l'Université de Franche-Comté.

Je co-anime un groupe IREM de réflexion sur l'enseignement des mathématiques en Premier Cycle Universitaire.

Au moment où se mettent en place des réformes de l'enseignement supérieur, j'aimerais participer plus activement à la réflexion de l'A.P.M.E.P. sur ces sujets.

Jacqueline RAUX
LP
Mérignac

J'exerce en tant que PLP₂ mathématiques dans des classes de BEP industriels et tertiaires et de 4^e et 3^e Technologiques d'un Lycée Professionnel de la région bordelaise.

J'adhère à l'A.P.M.E.P. depuis 19 et participe régulièrement aux Journées nationales.

Depuis 19 je travaille au sein de la Commission Enseignement Technique court (Lycées Professionnels).

Je m'intéresse à la vie de l'Association et croit vraiment à son efficacité tant auprès des instances supérieures que des collègues trop souvent isolés.

J'espère pouvoir participer à son plus grand rayonnement et à la faire connaître davantage dans les Lycées Professionnels.

Jean-Claude SACHET
LP E. Branly
Dreux

Candidature
soutenue par la Régionale
d'Orléans-Tours et par le Bureau

Animateur depuis quelques années de la Commission Nationale Lycées Professionnels de notre Association, je pose ma candidature aux prochaines élections du Comité National, conjointement avec Jacqueline Raux, membre également de cette commission, afin de contribuer à conserver un bon équilibre entre les différents cycles d'enseignement représentés dans les instances dirigeantes de l'A.P.M.E.P.

J'ai déjà fait partie, dans un passé pas très lointain, du bureau national et en suis sorti convaincu que l'efficacité de notre association est renforcée par une représentation large de tous les enseignants de mathématiques "de la maternelle à l'université". Défenseur et acteur sur le terrain du maintien et du renforcement d'un véritable enseignement des maths dans les sections techniques et professionnelles, mon activité au sein du comité ne se limitera pas à représenter ce cycle (et il y a là pourtant fort à faire) mais devra également jouer un rôle de liaison avec les autres cycles tant en amont (collèges) qu'en aval (1^{res} d'adaptations...). J'essaierai de continuer à rendre les services annexes que j'arrive actuellement à rendre à l'association et notamment dans la promotion de l'utilisation des technologies nouvelles comme outil au service d'un meilleur enseignement des maths en général.

Alain SOLEAN

Candidature
soutenue par la Régionale
de Nice

J'ai l'honneur de poser ma candidature pour les prochaines élections au Comité National de l'A.P.M.E.P pour 1993.

Déjà membre du Comité national et du Bureau national il y a quelques années, je suis désireux de participer à nouveau à la vie de l'association.

Etre membre du comité national apporte en effet beaucoup au plan personnel, ainsi qu'une réflexion approfondie sur notre métier et les mathématiques.

Yvon ALLAIN
Lycée Naval
Brest

Candidature
soutenue par la Régionale
de Bretagne Occidentale
et par le Bureau

Déclaration de candidature commune avec Michel LE BERRE.

Adhérents à l'A.P.M.E.P. depuis nos débuts nous avons toujours été sensibilisés par les "problèmes du terrain" : les élèves (évidemment), les jeunes collègues qui découvrent le métier (du CPR ... aux IUFM), la souplesse nécessaire face aux nombreux changements de programmes, la découverte des nouvelles technologies et leur adaptation, pas toujours simple, à notre enseignement.

Nous avons fait partie de l'équipe qui a préparé les Journées nationales de Loctudy en 1987. Nous vous avons offert "l'ouragan". Notre régionale étudie la possibilité de vous inviter à un nouveau coup de tonnerre pour des "mathématiques à la pointe" en 1994. Elle estime que notre présence au comité national peut l'aider à faire de cette éventualité une réalité et soutient nos candidatures.

Si nous sommes élus ce mandat nous conduira à la fin de carrière. Nous pensons cependant avoir gardé suffisamment l'esprit critique et constructif pour être utiles aux débats et aux choix du comité national.

Pierre AYMARD
Lycée Rascol
Albi

Professeur en classe de techniciens supérieurs et en 1^{re} B en mathématiques pour la moitié de mon service et coordonnateur, encore cette année, pour l'option informatique dans l'académie de Toulouse.

Voici les quelques idées et thèmes de réflexion que je souhaiterai voir approfondir ou aborder par l'A.P.M.E.P. :

- La place des mathématiques dans les sections non scientifiques.
- L'apport de l'informatique dans notre discipline et les changements d'état d'esprit qu'elle nous impose.
- Une analyse sur le double rôle des mathématiques formation de l'esprit et outil de travail pour d'autres sciences.
- La place des instituteurs, professeurs d'école, PEGC et PLP dans l'A.P.M.E.P.
- Le développement de l'A.P.M.E.P. surtout chez les jeunes collègues.

Jean BICHARA
Collège
Le Raizet

Candidature
soutenue par la Régionale
Guadeloupe

Membre du bureau dès la création de la Régionale lors des Journées nationales de l'A.P.M.E.P. en Guadeloupe, je veux continuer à réunir les professeurs de mathématique de Guadeloupe au sein d'activités permettant, à travers l'épanouissement des élèves, la mise en valeur de notre spécificité antillaise.

Ma présence au Comité National permettra de réduire les distances entre notre archipel et la métropole et d'intégrer toute la Caraïbe dans notre réflexion sur l'enseignement des mathématiques.

Profitant de mes divers déplacements, cette candidature me permettra d'être présent aux réunions du Comité National et de faire entendre la voix d'une Régionale d'Outre-Mer.

Marc DAMON
LP
Saint-Etienne

C'est en tant qu'ancien responsable de la commission nationale "Lycée Professionnel", qu'ancien secrétaire national à l'Enseignement Professionnel, qu'ancien trésorier que je me représente aux suffrages des adhérents de l'association ; mes objectifs : aider à l'administration de l'association et œuvrer pour un développement des lycées professionnels au sein de l'association.